Les conditions du repentir

Shaykh Muhammad ibn Salih Al-'Uthaymin

Le repentir, consiste à revenir à l'obéissance à Allah après avoir commis un péché. Le repentir est un acte aimé d'Allah : **« *Allah aime ceux qui se repentent et Il aime ceux qui se purifient.* »** (Al-Baqarah, v.222) Le repentir est une obligation pour tout musulman : **« *Ô vous qui avez cru ! Repentez-vous à Allah d'un repentir sincère.* »** (At-Tahrim, v.8) Le repentir est un des moyens d'obtenir le succès [dans l'au-delà] : **« *Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès.* »** (Az-Zumar, v.53.)

Le succès de l'individu réside dans le fait qu'il atteigne ce qu'il désire et soit épargné de ce qu'il redoute. Allah pardonne les péchés de quiconque se repent sincèrement quelque soit l'ampleur et le nombre de ses péchés : **« *Dis : 'Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est lui le Pardonneur, le Très-Miséricordieux.* »**

Cher frère, si tu as commis des péchés, ne désespère pas de la miséricorde d'Allah, car les portes du repentir sont ouvertes jusqu'à ce que le soleil se lève de l'Ouest. Le Prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : « *Allah tend la main dans la nuit afin de pardonner à celui qui a commis des péchés le jour et Il tend la main dans la journée afin de pardonner à celui qui a commis des péchés la nuit, jusqu'à ce que le soleil se lève de l'Ouest*. » (Muslim) Et comme sont nombreux les gens qui se sont repentis de leurs nombreux péchés, et à qui Allah a pardonnés. Allah dit : **« *Et ceux qui n'invoquent pas d'autre dieu qu'Allah et ne tuent pas la vie qu'Allah a rendue sacrée, sauf de bon droit, qui ne commettent pas de fornication - car quiconque fait cela encourra une punition * Et le châtiment lui sera doublé le Jour de la Résurrection, et il y demeurera éternellement couvert d'ignominie * Sauf celui qui se repent, croit et accomplit une bonne œuvre, ceux-là Allah changera leurs mauvaises actions en bonnes. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.* »** (Al-Furqan, 68-70)

Le repentir sincère est celui qui regroupe cinq conditions :

- **Premièrement : La sincérité** envers Allah, c'est-à-dire qu'il est dirigé exclusivement vers Allah, afin d'obtenir Sa récompense et d'échapper à Son châtiment.

- Deuxièmement : **Le regret** du péché qui a été commis ; cela l'attriste et il souhaiterait ne l'avoir jamais commis.

- Troisièmement : Arrêter immédiatement le péché ; si ce péché enfreint un droit envers Allah, en commettant un acte illicite, il doit le délaisser ; et, si ce péché était l'abandon d'un acte obligatoire, alors il doit recommencer à le pratiquer. De même, si ce péché enfreint le droit d'une personne, il doit s'acquitter de ce droit en lui rendant son bien ou lui demandant pardon et en réparant le mal causé.

- Quatrièmement : La détermination à ne pas retourner à ce péché dans le futur.

- Cinquièmement : Se repentir avant la limite, c'est-à-dire l'agonie ou le lever du soleil se lève du couchant. Allah dit : **« *Mais le repentir n'est point destinée à ceux qui font de mauvaises actions jusqu'au moment où la mort se présente à l'un deux et qu'il dit : 'je me repens maintenant.'* »** et le Prophète (*salallahu 'alayhi wa salam*) a dit : « *Celui qui se repent avant que le soleil se lève du couchant, Allah lui pardonne ses péchés.* » (Muslim)

Ô Allah, facilite-nous le chemin vers le repentir sincère, et accepte nos œuvres, Tu es certes l'Audient, le Savant.

Source : *Risâla fi-Sifât Salât An-Nabi*, pp. 44, 45
Traduit par les Salafis de l'Est